

**PIERRE JACQUES FULCRAND DE LA ROQUE
SEIGNEUR DE MONTELS
LIEUTENANT COLONEL
GOUVERNEUR DE L'ILE SAINTE LUCIE**

A. JEANJEAN

Pierre Jacques Fulcrand de la Roque de Montels, né à Sommières, a été baptisé dans cette ville le 20 mars 1740. Il était fils de Jacques de la Roque de Montels¹ seigneur de Vacquières, Vérargues, Toupiargues, Brouzet, Gailhan et de Anne Marguerite de Lort de Sérignan, petit fils de Noble Jacques de la Roque Seigneur de Montels et de Marguerite Mote du Merlet du Luc. Son oncle était Noble Fulcrand de la Roque d'Aspères.

¹ Montels commune d'Aspères; propriété non noble pour l'impôt. La terre de Montels était passée dans la famille par héritage de la maison de Cambis à travers Jean de Cambis capitaine au régiment de Calvière, père de Théodore II de Cambis, baron de Fons, capitaine au régiment de Sérignan.

Son parrain fut son grand-père paternel, sa marraine sa grand-mère maternelle Anne de Moissac veuve de Joseph Delort de Sérignan, chevalier de l'ordre militaire de St Louis, chef d'escadre des galères du Roy.

Détail amusant, le 26 germinal an 3 (15 avril 1795), le maire Griolet et les officiers municipaux barrent sur l'acte d'état civil les mots : noble, de la, seigneur, chevalier de l'ordre militaire de St Louis, messire etc. Une note indique : "approuvé les ratures ci-dessus par nous maire et officiers municipaux". Signé Griolet, Vibert.

Pierre Jacques est l'aîné d'une famille de 7 enfants, 6 garçons nés en 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, et une fille née en 1748.

Sur la fiche de ses Etats de service il est considéré comme né le 24 mars 1740.

Il embrasse très jeune la carrière des armes. Le 26 octobre 1755, à seize ans, il est Enseigne au régiment de Vivarais, alors Brissac. Trois mois plus tard, le 8 février 1756 il est nommé Lieutenant.

Il fait les campagnes d'Hanovre en 1757, 1758, 1761, 1762. Le 15 mars 1762, il est capitaine.

Un "mémoire", inclus dans son dossier² précise :

² Archives Armée de Terre Vincennes (côte: 1791-1847, 1801-1817 n°48570)

"Capitaine en 1762, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille de Rosbach en 1757. Cet officier a fait quatre campagnes dans ce régiment, pendant les quelles il s'est trouvé à trois sièges, à quatre batailles et à plusieurs attaques de poste ou d'arrière-gardes."

Réformé avec une pension de 300 livres, il revient au pays, le temps de se refaire une santé.

Il reprend du service dans son régiment en qualité de lieutenant le 28 mars 1766. Le 29 février 1768, il est à nouveau capitaine.

Le "mémoire" précise encore :

"Il n'a jamais demandé de congés, il a commandé plusieurs fois des détachements séparés des drapeaux, même un bataillon à Mont Dauphin (commune des Hautes Alpes, à l'entrée du Queyras, forteresse à la Vauban), à l'époque d'une revue d'inspection après la quelle il fut noté pour une Majorité, a fait un hiver les fonctions de major, il a été chargé d'exercer des divisions de modèle, et a commandé, devant plusieurs Inspecteurs ou Généraux les troupes que Messieurs Puysegur³, Cossé⁴ et Coutarrel⁵ ont voulu faire paraître."

Cet officier a eu un zèle et une activité qui lui ont toujours fait regarder ses propres intérêts comme un accessoire relativement à ceux de la patrie pour laquelle il fait et fera avec

³ Armand Marc de CHASTENET marquis de PUYSEGUR, Maréchal de Camp, neveu de M. de Puysegur Maréchal de France, décédé en 1743.

⁴ Jean François Timoléon de COSSE duc de BRISSAC, Maréchal de France, décédé en 1734 (assassiné à Versailles).

⁵ Marquis de COURTAVEL, lieutenant général, décédé après 1824.

plaisir, les plus grands sacrifices, se trouvant heureux de pouvoir la servir sous tous les rapports.

Le 23 avril 1782 il est capitaine de Grenadiers, le 17 mai 1789 il est nommé Lieutenant Colonel du Régiment d'Aunis.

En février 1791 il embarque pour la Martinique dont il est gouverneur pour sa Majesté. Il défendra l'île contre les anglais commandés par le général Ceuler. Il ne reviendra en France que le 18 ventôse an 2 (8 mars 1794).

Car le 2 avril 1793 il est nommé Gouverneur de l'île Ste Lucie La Fidèle. (Actuellement anglaise)

"Conseil exécutif provisoire 19 juin 1793. Le ministre de la Marine (Monge) expose que le citoyen Ricard Gouverneur de Ste Lucie La Fidèle s'est rendu utile par le bon état de défense... Cependant le ministre a rappelé cet officier et nommé à sa place le citoyen La Roque Montels. Les habitants demandent le maintien de Ricard. Le brevet de La Roque n'est pas encore signé."

Nous connaissons par le Conseil exécutif provisoire du 26 octobre 1793 le salaire des officiers généraux dans les îles du Vent: officier général à la Martinique 50 000 livres, à la Guadeloupe 30 000 livres, Ste Lucie La Fidèle 25 000 livres⁶.

Il se retrouve à Tabago où il est pris d'assaut par les Anglo-Hollandais car il ne veut pas capituler.

C'est là, semble-t-il que commencent ses vrais ennuis.

⁶ 921 000F, 552 600F, 460 000F de 1992

"Le représentant dans l'Orne et la Manche au comité de Salut Public. Port-Malo (Saint Malo) le 29 germinal an 2 (18 avril 1794), Citoyens collègues. Par mon arrêté n° 794, en date du 9 de ce mois, je vous renvoyai les citoyens La Roque Montel, lieutenant colonel du 31° régiment d'infanterie, Forestier, capitaine, Viegil, lieutenant, et Villejégu sous- lieutenant au même corps, tous ex-nobles, et revenus de la Barbade en France sur un paquebot Anglais, à l'effet de vous rendre compte de leur conduite à Tabago et de vous donner les renseignements que vous seriez à portée de tirer d'eux sur la situation de nos colonies. Ces individus, que je fis partir sous l'escorte de la gendarmerie, doivent s'être déjà présentés devant vous, et, pour vous mettre en état de prononcer à leur égard, je m'empresse de vous transmettre une note qui a été adressée sur leur compte à la municipalité de Port-Malo, par les citoyens Etienne Peyre, Pierre Garnaud, officiers municipaux de l'île de Tabago, et Jacques Cartier, général de brigade, commandant la force armée à la Guadeloupe. Il en résulte que ces officiers sont tous suspects, à l'exception du sous-lieutenant Villejégu...". Signé Carpentier.

"Comité de Salut Public, 21 avril 1794. Le Comité de Salut Public arrête que les citoyens Laroque-Montel, lieutenant du 31° régiment d'infanterie, Forestier, capitaine, Viegil, lieutenant, ex-nobles et revenus de la Barbade en France sur un paquebot anglais seront mis sur le champ en état d'arrestation dans la maison des Carmes."

Le 28 juillet 1794 (10 thermidor) Robespierre est guillotiné et Laroque Montel sauve vraisemblablement sa tête.

"Comité de Salut Public. 9 août 1794. Les officiers d'infanterie La Roque Montel, Forestier, Vregille, détenus à la

maison des ci-devant Carmes, seront sur le champ mis en liberté. Signé: Carnot."⁷

*"Comité de Salut Public. 24 septembre 1794. Le Comité accorde une indemnité, pour perte d'effets pris par l'ennemi, aux citoyens La Roque Montel, lieutenant colonel, ex-commandant à Tabago, Forestier, capitaine....."*⁸ Il a bénéficié de l'aide de Joséphine, vicomtesse de Beauharnais, Martinique oblige !

Laroque Montel décide de faire valoir ses droits à la retraite. Total : 42 ans 11 mois 22 jours passés sous l'uniforme.

Un certificat médical accompagne sa demande.

"Ce militaire produit un certificat des officiers de la Commission de santé établie à Paris en date du 8 vendémiaire an 3 (29 septembre 1794) qui constate qu'il a, à la partie postérieure de la tête, un enfoncement, qui paraît-être la suite d'un trépan, qu'il paraît souffrir de douleurs aiguës, qu'ayant perdu presque toutes les dents inférieures, il ne peut déchirer la cartouche, que de plus son tempérament étant très fatigué, il n'est point propre au service militaire."

Le 13 fructidor de l'an 2 (30 août 1794) il écrit au citoyen Pyle, commissaire de la Commission de la Guerre, la lettre suivante. *"Citoyen Commissaire. Plus de grade de général dès que la loi des brevets s'y oppose ; mais elle ne peut s'opposer à la réparation d'une injustice envers un patriote.*

Baunancourt mon cadet de beaucoup, en service et en grade de lieutenant colonel, a été fait colonel du 32° régiment

⁷ Archives Nationales AF II 305

⁸ Etat Major de l'Armée. Service Historique. Vincennes.

parcequ'il adhèrait aux opinions du traître Behague⁹. La raison contraire l'a empêché de me proposer ce même grade. Je réclame ta justice sur l'avis que t'a demandé le Comité de Salut Public sur mon mémoire. En me faisant nommer au grade de colonel en may 1791 époque à la quelle j'ay commandé en second l'isle de Ste Lucie, tu procurerais à un bon républicain le moyen de faire honneur à des dépenses nécessitées par les circonstances de la place que j'avais et une retraite plus considérable à la paix.

Salut et fraternité.

Pierre Jacques Fulcrand Laroque.”

Le 5 vendémiaire an 3, (26 septembre 1794) la mise à la retraite prend effet ; Laroque touchera une pension servie de 3 094 livres. Il est âgé de 54 ans 8 mois 6 jours¹⁰. (3 094 livres correspondraient à 56 162, 58 F de 1992).

Jacques Laroque revient au pays, à la Devèze, district de Montpellier comme de Vérargues, où il exerce la profession de cultivateur.

⁹ De Behague de Villeneuve Jean Pierre Antoine, né le 23 novembre 17.. ? à Calais (62), débute sa carrière militaire comme volontaire au Régiment de cavalerie d'Egmont en 1741. Il effectue les campagnes :

1741-1742 Bohême

1743-1744-1745-1746 Flandres

1757-1758-1761-1762 Allemagne

1762-1763-1765-1766 Guyane

1791-1792-1793 Iles du Vent

Le 20 mai 1791 il prend rang parmi les Lts Généraux employés à la nouvelle organisation. Emigré en 1793, il serait mort en Angleterre.

¹⁰ Sa fiche de retraite indique qu'il a obtenu une pension de 200L sur celle qu'avait son frère le 15 mai 1783. Il n'était donc pas le seul militaire de la famille. Il s'agit de Pierre né en 1742, Lieutenant dans le même régiment.

Il se rend à Sommières ; les registres de délibérations du Conseil Municipal conservent la trace de son passage.

"Arrêté relatif à l'enregistrement d'une lettre au citoyen Laroque par le citoyen Monge ministre de la Marine.

Séance publique du vincième frimaire an troisième de la République française, une et indivisible ; le corps municipal assemblé en la forme ordinaire dans la salle de la maison commune présents les délibérants soussignés. (15 décembre 1794).

A comparu le citoyen La Roque Montel ci-devant Gouverneur de Lille Ste Lucie, à présent cultivateur habitant à la Devèze district de Montpellier département de l'Hérault qui a dit que le citoyen Monge Ministre de la Marine lui ayant écrit le second avril de l'an second de la République française (1794), et témoigné sa satisfaction sur la bonne conduite qu'il avait tenue dans Lille Ste Lucie et rendu justice à ses principes civiques de la manière la plus flatteuse, il désire rendre publique cette pièce et surtout dans la commune de Sommières où il a pris naissance; en conséquence il prie la municipalité de vouloir bien permettre l'enregistrement et transcription sur les registres de ladite lettre et a signé.

P.J.F.Laroque.

Le corps municipal considérant que la conduite dudit Laroque Montel étant connue sous les rapports les plus avantageux, et que dans les crises de la Révolution il a mis ses principes en évidence, après avoir dûment entendu l'Agent National,

Arrête à l'unanimité que la transcription et enregistrement de la lettre du ministre Monge sera faite par le greffier..."

Teneur de la lettre :

"Commission de Marine Administration des colonies.

Fidelle à la patrie vous avez courageusement défendu le poste qui vous était confié ; vous avez repoussé de Ste Lucie la Fidelle l'esprit de rébellion, vous y avez fait germer les principes républicains et vous avez porté dans tous les coeurs les sentiments qui doivent animer les vrais français; la Convention Nationale applaudit à votre zèle et à votre conduite. Si le Conseil exécutif toujours jaloux de concilier la justice avec l'intérêt public, vous appelle au Gouvernement de Ste Lucie la Fidelle, je ne doute pas que cette nouvelle marque de confiance ne soit pour vous un nouveau titre pour mériter de la patrie; vous trouverez ci-joint votre brevet.

Signé : Monge."¹¹

Ont signé entre autres, Puech, maire et Griolet, officier municipal qui s'amusera quelques mois plus tard à modifier l'acte de baptême de La Roque.

La royauté l'avait fait chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St Louis¹², la Révolution qui n'a pas de décorations, par l'intermédiaire de son ministre de la Marine le félicite pour sa conduite courageuse, soucieuse de la justice et du bien public.

¹¹ Archives Municipales de Sommières 1 D 1.

¹² La décoration ne figure pas dans ses états de service, mais est citée dans son acte de décès.

La Roque avait-il vraiment adhéré aux idées de 1789, ou bien opérait-il une manœuvre intelligente pour sauver sa famille et sa fortune ? Le fait est qu'il y réussit parfaitement.¹³

Une nouvelle vie commence, plus paisible et bien différente de celle qu'il a connue jusqu'ici : le voici cultivateur dans son domaine de la Devèze, commune de Vérargues (34)

Le nom "Devèze" vient du latin : defensum, qui signifie : défens, pâturage ou bois communal dont l'usage est réglementé. Il est impossible de déterminer l'usage précis de ces terres à l'époque où elles ont reçu leur nom actuel ; dans plusieurs cas le nom donné primitivement est devenu celui d'une ferme. En 1668 il est question d'une métairie appelée Devèse, puis en 1740, 1760 du château de la Devèse. Il est situé sur la commune de Vérargues (34).¹⁴

D'après une notice publicitaire distribuée par la Société Chevallier, actuel propriétaire, l'origine du château est inconnue. A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, bâtisse et domaine appartenaient à Henry de Rochemore¹⁵,

¹³ Le château de son beau frère le Marquis de Montlaur est pillé par les habitants des villages voisins (2 avril 1792). Lire : " Le château de Pondres et les Montlaur " A. Sauveplane. Lacour. Nîmes 1991. Mme de la Roque Montels était la sœur de Gabriel Joseph Raymond de Villardi, comte de Quinson, marquis de Montlaur, baron des Etats du Languedoc, décédé en 1745 et marié le 5 mars 1716 à Marguerite de Nogaret, Calvisson.

¹⁴ Les noms de lieux du département de l'Hérault. R. Hamlin. 1983.

¹⁵ Enseigne de vaisseau aux armées du Roi Louis XV, propriétaire du château et domaine de la Devèze, il était le cousin des Villardi-Quinson par les Riquetti de Mirabeau et des Montlaur par les Vibrac de St. Sériès. Le fief de Montredon appartenait à Jean de Rochemore. Avant

Enseigne de vaisseau de sa majesté Louis XIV, représenté parfois devant notaire par Françoise de Vibrac, veuve de Jean de Rochemore, sieur de Montredon.

C'est vers 1694 que Henry de Rochemore effectua de très nombreux achats de terres ce qui laisserait penser que l'acquisition du domaine et du titre attaché à cette terre est proche de cette date.

Certains indices architecturaux et décoratifs permettent de situer l'édifice dans la seconde moitié du XVII^e siècle, certainement avant 1694, date à laquelle le château est mentionné. La forme des balustres de la terrasse, l'arc à clef centrale pendante est caractéristique de cette période et se retrouve à Montpellier dans certains hôtels.

La notice indique comme hypothèse vraisemblable, que la propriété appartenait au XVIII^e siècle à la famille Castaing de la Devèse, les lettres CDL figurant en monogramme sur la grille de la rampe d'escalier.

Elle semble attribuer à cette famille la mise en place des gypseries de la grande salle, sur le thème des quatre saisons liées aux travaux des champs et à la musique. Elles seraient l'œuvre d'un artisan anonyme de la seconde moitié du XVIII^e siècle, certainement montpelliérain.

La décoration du vestibule, disparue en 1880, consistait en une scène paysanne ou militaire d'environ 1,50 m x 1,50 m,

1789 il est cité dans la liste des seigneuries du marquis Gabriel Joseph Raymond de Montlaur, frère de M. de la Roque Montels.

figurée sur des carreaux de faïence jaunes et bleus, encadrée de feuilles d'acanthé et attribuée à l'atelier des Collondres, potiers montpelliérains de la seconde moitié du XVII^e siècle.

P.J.F. de La Roque s'est marié ; il a épousé le 23 mars 1772 Marie Thérèse Dauphine Eugénie de Villardi de Quinson.¹⁶

Voici le texte de l'acte :

L'an mil sept cent soixante et douze et le vingt trois de mars après une publication des bans faite à la paroisse d'Aspères par Messire Linon curé de la paroisse selon son certificat du vingt trois mars sans découverte d'aucun empêchement canonique ni civil, ayant obtenu dispense des deux autres de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Charles Prudent de Becdelièvre Evêque de Nîmes en datte du dix huit du présent. D'entre haut et puissant Sr Mre Pierre Jacques Fulcrand de La Roque de Montels capitaine au régiment de Vivarais fils naturel et légitime de haut et puissant Seigneur Jacques de La Roque Sgr. de Montels, Toupiargues, Vacquières, Brouzet, Gaillan et autres lieux, et de haute et puissante dame, Madame Marguerite Anne Delort de Sérignan d'une part.

Et vu le certificat de Messire Arnavon curé de la paroisse de St Agricol de la ville d'Avignon, légalisé le même jour par Messire Maliène vicaire général et official, signé par Philip secrétaire qui constate la même publication sans découverte d'aucun empêchement ayant obtenu dispense des deux autres de Mgr l'illustrissime et révérendissime François Marie de Maugé archevêque d'Avignon en datte du dix neuf

¹⁶ Archives Communales de Villevieille.

mars d'entre noble illustre demoiselle Mademoiselle Marie Thérèse Dauphine Eugénie de Villardi de Quinson fille naturelle et légitime de haut et puissant Sgr. Messire Henri Eugène Joseph de Villardi¹⁷ chevalier comte de Quinson, Sgr. de Pondres, Levila, St Pencrace, marquis de Montlaur, Sgr. du dit lieu de Montaud, St Bauzely de Montmel, St Drezeri, Fontanès, St Germain, Favas, Liron, La Jalade, et St Hilaire de Beauvoir en Languedoc, Sgr. de Manluyer et de St André de la Fraissinouse en Dauphiné et autres places, de très haute et très puissante dame Madame Anne Jeanne de Crouzet d'autre part. Vu les pactes passés entre parties en datte du dix sept du courant, nous curé de Villevieille, après avoir pris le consentement des deux parties par parole, leur avons donné la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château de Ponres de nôtre paroisse en présence de Mre d'Araussin, André Bonnel, Augustin Vidal, Jean Pierre Nodin, Jacques Hercules et ... Servant signés avec les parties et autres parents et nous curé de Villevieille.

Ont signé: le Comte d'Hulst, La Roque de Montels, Quinson, Sérignan de Montels, Quinson; Delort d'Hulste, Quinson de Dions, Quinson Dufaur, d'Araussin, André Bonnel, Augustin Vidal, Nodin, Servant, Laurens, curé.

¹⁷ Henri Joseph Eugène de Villardi comte de Quinson marquis de Montlaur (hommage de 1748) épouse Anne Jeanne de Crouzet (Mlle de Montlaur) légataire universelle du 2ème marquis de Montlaur, petite fille du 1er. Lettres patentes données à Versailles (signées Louis, Lamoignon, Breteuil) érigeant un 2ème marquisat de Montlaur en faveur de la famille de Villardi de Quinson avec imposition de porter le nom et les armes de Montlaur comme succédant par le sang aux premiers seigneurs de Montlaur.

L'acte de baptême de Marie Thérèse ne figure pas dans les registres de Villevieille. Elle a dû naître en Avignon le 6 août 1749. Son parrain est son frère Gabriel, Joseph, Raymond, sa marraine sa sœur aînée, Marie Delphine Albanie, depuis marquise de Coriolis Limay.

Le 23 octobre 1773¹⁸ est baptisée sa fille aînée, Françoise Thérèse, née le 15 du mois. Il est à cette époque Capitaine d'infanterie au régiment de Vivarais. Le couple habite Sommières.

Le parrain est Messire Jacques de La Roque de Montels grand-père de la baptisée, auquel a prêté la main Messire Jean Baptiste Achille François de Paule de Villardi de Quinson, Prévôt du vénérable Chapitre de l'Eglise Métropolitaine Ste Trophime d'Arles. La marraine n'est autre que Haute et Puissante dame Françoise de Bornier de Crouzet Dufort, bisaïeule de la baptisée, veuve de Messire Pierre de Crouzet Président de la cour des Aydes, Comptes et Finances de Montpellier.

En 1776 naît une seconde fille Jeanne Anne Delphine Henriette. Son acte de baptême ne figure pas dans les registres de Sommières. Nous savons par son acte de mariage¹⁹ daté du 30 décembre 1798 qu'elle était alors âgée de 22 ans. Elle épouse Charles Jean François Lacour Lagardiolle de Conqueyrac, né en 1766.

Ont signé sur le registre :
Lacour Lagardiolle fils, le marié,

¹⁸ Archives Communales de Sommières.

¹⁹ Archives Communales de Vérargues.

Henriette Laroque, la mariée,
Villard de Larocque, la mère de la mariée,
Lacour Lagardiolle, la mère du marié,
P. Laroque, un oncle de la mariée,
f.m Lacour Lagardiolle, le père du marié (ancien militaire),
Casimir Laroque, le frère de la mariée,
Chambon ?
P.J.F. Laroque le père de la mariée.

Le 9 septembre 1777 naît Jacques Joseph Fulcrand qui sera ondoyé²⁰ le 18.10.²¹

Le parrain est Henry Eugène de Villardi comte de Quinson, Seigneur de Pondres Marquis de Montlaur, la marraine, Marthe de La Roque, veuve de Messire de Beringuier chevalier de St Louis.

Pierre Louis Casimir, le quatrième enfant est baptisé le 26 juillet 1779.

Le parrain est Pierre de La Roque de Montels, oncle du baptisé, lieutenant au même régiment, auquel a prêté la main Fulcrand de La Roque, frère du parrain. La marraine est dame Louise Pauline Delphine de Villardi de Quinson épouse de Guillaume Charles d'Arnoux, ancien capitaine au même régiment, chevalier de l'ordre de St Louis, pour laquelle haute et puissante dame Marie Marguerite de Calvisson, épouse de haut et puissant Seigneur Messire Joseph Villardi de Quinson

²⁰ L'ondoyement est un baptême administré en cas d'urgence dans la maison du nouveau né.

²¹ Archives Municipales de Sommières 1D1.

Dufaur marquis de Montlaur seigneur de Pondres et autres places, a présenté l'enfant.

Casimir épouse Marie Virginie Magdeleine Portal, née en 1786, décédée à la Devèze le 13 février 1844.²²

Pierre Louis Casimir décède à Lunel dans sa maison de la Grand Rue le 12 mars 1856 à l'âge de 77 ans.²³ Sont venus annoncer le décès Henry Vézian, son gendre 50 ans propriétaire domicilié à St Laurent d'Aigouze et un notaire ami de la famille.

Le couple aura cinq enfants :

- Marie Thérèse Delphine Eugénie née le 19 décembre 1804.
- Marie Virginie Pulchérie Henriette née en 1805 (pas à Vérargues). Elle épouse le 26 février 1832 Antoine Auguste Bosc demeurant à Lunel.
- Simon, Casimir, Napoléon, né le 1 novembre 1806 (son parrain est Joseph son oncle alors âgé de 28 ans). A l'âge de 40 ans, en 1846, il épouse Alexandrine de Roquefeuil²⁴ (36 ans). Ils auront une fille Albanie, Clémence, Marie de Laroque, née à la Devèze le 23 février 1847, décédée à Lunel le 29 septembre 1847.

Veuf, il épouse en deuxièmes noces Eléonore de la Féline ; de cette union naîtra un fils, tué en Afrique en 1879. C'est la fin des Laroque Montels.
Casimir signe : Laroque fils.

²² Archives Communales de Vérargues.

²³ Archives Communales de Lunel.

²⁴ Branche du Languedoc de la famille Roquefeuil d'extraction chevaleresque.

- Françoise Honorine, Zéphirine Caroline née le 10 mars 1808 (ou 1810). Elle épouse le 22 décembre 1834 Jean Henri de Vézian agriculteur, 28 ans, de St Laurent d'Aigouze.²⁵
- Pierre, Louis, Charles, Martial, né le 9.4.1817 et décédé le 23 juin 1837.

Passée l'année 1844, dans l'Etat Civil de Vérargues ne figure plus aucun Laroque.

C'est très vraisemblablement après 1779 que P.J.F. de La Roque a fait l'acquisition du château et domaine de la Devèze.

Le 30 août 1797, P.J.F. Laroque²⁶ enregistre un acte de décès, il est agent municipal, officier d'état civil.²⁷

Le 1er juillet 1802 il signe l'Etat Civil : Laroque, maire. Nous retrouverons sans interruption cette signature jusqu'au 31 décembre 1818, où elle apparaîtra pour la dernière fois sur le registre. Il aura donc été Maire de Vérargues pendant 16 ans. Le 26 mai 1822, âgé de 83 ans, il décède à 4 heures du matin dans son château de la Devèze. Il était veuf.

Ainsi se termine cette longue vie qui pourrait -être le sujet d'un roman d'aventures.

Qu'est-il advenu de sa famille ?

²⁵ Françoise aura certainement en dot le rendez-vous de chasse de la Devèze, actuel " Mas de Vézian ", vendu à la famille Malet de Castries.

²⁶ Il signe maintenant P.J.F.

²⁷ Archives Municipales de Vérargues.

Nous ne trouvons aucune trace du décès de son épouse Marie Dauphine, Eugénie Villardi. Elle dû décéder ailleurs qu'à Vérargues et après 1799, car elle est présente au mariage de sa fille cadette (30 nivôse an 7 soit le 19 janvier 1799).

La mairie de Conqueyrac ayant brûlé, nous ignorons ce qu'est devenue la famille Lacour Lagardiolle. Nous savons sûrement qu'à partir de 1856 ce nom ne figure plus dans cette commune. Rien sur la fille aînée, Françoise ni sur Joseph.

Veuf, Pierre Louis Casimir s'était retiré à Lunel où il était décédé. Son épouse était-elle originaire de cette ville ?

C'est alors le démantèlement du domaine :

Pierre Louis Casimir vend à Marie Joseph Auguste Portalon de Rozès des terres et dépendances du château (Sarran Notaire 29 avril 1847. Conservation des hypothèques, Montpellier 8 mai 1847 vol. 392).²⁸ Portalon de Rozès revendra rapidement à la famille Monjon ce qu'il avait acquis six ans auparavant ; (16 avril 1853).

Qu'est-il advenu du château et du reste du domaine ?

Le général d'Exéa, (nous possédons la copie d'une lettre écrite à Lunel et datée du 29 septembre 1856), en fut propriétaire ; l'avait-il acquis à Casimir, ou y avait-il eu, entre temps, un ou plusieurs autres propriétaires ?²⁹

²⁸ Archives de la famille Monjon.

²⁹ Correspondance avec M. Jean Grassion, petit fils de Mr André Grassion, ancien propriétaire.

D'Exéa-Doumerc Antoine Achille, né le 24 février 1807 à Narbonne (11). Débute sa carrière militaire comme élève à l'Ecole Spéciale Militaire le 5 novembre 1823. Il gravit tous les échelons de la hiérarchie. Le 17 août 1870 il commande la 1ère division d'Infanterie du 13ème corps d'Armée ; le 7 novembre 1870, il commande en chef le 3ème corps de la 2ème Armée de la défense de Paris.

Placé dans la position de disponibilité à dater du 1 novembre 1872. Il décède au château de la Devèze le 9 février 1902.

La liste de ses campagnes, action d'éclat, citations et décorations est impressionnante.³⁰

La veuve du général, décédée à 95 ans, vendit le domaine à Mr André Grassion. (1858-1924). Ce dernier, par tous ses liens, appartenait à une famille Auvergnate. Né à Lempdes, Puy de Dôme, marié au Cendre, même département, à Gabrielle Fredot, maire de cette seconde localité de 1888 à sa mort, négociant et viticulteur au Cendre, il avait, à la suite de la crise du phylloxéra, transporté ses activités professionnelles à Lunel, en fin du XIX^e siècle, sous la raison familiale : "GRASSION-FREDOT". C'est avant la grande guerre qu'il avait acquis le domaine de la Devèze et à la paix qu'il le revendit à la famille Chevalier."³¹

La Sté Chevallier actuel propriétaire indique sur son prospectus qu'outre le château, elle possède 18 ha de muscat, 64 ha d'A.O.C, 19 ha de vin de table. Ajoutons à cela 50 ha de

³⁰ Etat Major de l'Armée. Service Historique. Vincennes.

³¹ Correspondance avec M. Grassion.

bois, terres, landes. A l'époque de sa splendeur l'ensemble devait être important.

Dans son "Guide du département de l'Hérault" en 1827, J.M Amelin écrit : "Ce village (Vérargues) n'offre rien de remarquable. Une maison, que le propriétaire prend peut-être pour un château, à cause qu'il y a fait mettre une grille... Cette commune est traversée par la voie romaine, qui passe dans le bois taillis de la Devèze, appartenant à Monsieur de Montels.

Il y a à Vérargues un cabaret ; mais nous nous rappelons que ce petit village a eu le malheur de produire un monstre et nous fuyons..."

C'est par un temps gris et un froid glacial que nous avons été fort courtoisement reçus par Mr Louis Chevallier.

Volets clos, lézardes, salles vides ou presque, à cause des voleurs, électricité coupée ; aucune vie. Les gypseries nous ont paru se détériorer. Le château s'anime l'été ou en période de chasse.

Les communs sont habités par quatre familles d'ouvriers marocains ; dans la cave s'active Gilbert le régisseur.

Et c'est avec une grande tristesse que nous avons repris la route de Sommières en essayant de nous imaginer quelle devait-être la vie de ce domaine à l'époque où Pierre Jacques Fulcrand de La Roque de Montels, Lieutenant Colonel du régiment d'Aunis, Gouverneur de Ste Lucie la Fidèle en était propriétaire, et quelles pouvaient être les pensées de cet homme d'action lorsque, du haut de sa magnifique terrasse, il contemplait ses vignes de muscat.